

L'écopâturage arrive en ville

MARENNES-HIERS-BROUAGE. Trois béliers viennent de prendre leurs quartiers face à l'ancien tribunal. D'autres animaux seront bientôt déployés.

Oubliez les tondeuses bruyantes et polluantes, place aux moutons pour entretenir les espaces verts. Un petit troupeau de trois béliers vient ainsi de prendre ses quartiers dans le jardin de l'ancien tribunal de Marennes. Le fruit d'un tout nouveau partenariat signé entre la mairie et l'entreprise Berger Maritime (Fouras).

Signée pour cinq ans, cette convention "écologique" permet de couvrir les habituels frais de personnel liés à la tonte des pelouses. Une opération blanche financièrement. La dotation de 10 000 euros par an comprend la pose de clôtures adaptées ainsi que le suivi sanitaire et alimentaire par le berger.

La deuxième commune de Charente-Maritime

En procédant de la sorte, la Ville de Marennes-Hiers-Brouage devient la deuxième commune de Charente-Maritime à s'engager dans une démarche d'écopâturage avec cette société Berger Maritime dirigée par l'éleveur et écopâturageur Jérôme Tropini.

Cette initiative correspond à plusieurs objectifs. Elle va permettre aux agents des services techniques de se consacrer à d'autres missions tout en apportant une alternative écologique à l'utilisation de tondeuses. Gageons aussi que la présence de ce petit troupeau interloquera les habitants.

Jérôme Tropini a choisi deux races de moutons connues pour leur rusticité et leur adaptation : le mouton landais et le mouton d'Ouessant, le plus petit mouton du monde. Des espèces sélectionnées pour leur

adaptation à notre milieu, pour leur patrimoine génétique et pour la biodiversité domestique qu'elles représentent.

Autour du stade Chasseloup-Laubat

L'éleveur et éco-pâturageur se rendra à Marennes deux fois par semaine. Au total, une vingtaine d'animaux sera déployée dans les prochaines semaines sur plusieurs zones communales. Par exemple autour de la piscine ou sur les espaces enherbés (hors pelouse) du stade Chasseloup-Laubat.

Précisons que les moutons sont des animaux rustiques et autonomes qui vivent dehors toute l'année. Ils ne sont pas nourris et leur alimentation se limite à la végétation. Pas besoin d'abris, ce qui étonne parfois certains observateurs charentais-maritimes, leur laine leur permettant aisément de supporter le froid de l'hiver. ■



Les moutons de Jérôme Tropini, sont à Marennes depuis le 10 janvier. Ils s'attaqueront à l'arrière du bâtiment dans une semaine. © D.L.



La rédaction avait rencontré Jérôme Tropini à Fouras en juin dernier. © C.C.M

SA NOUVELLE VIE DE « BERGER MARITIME »

Présent au mois de juin à Bourcefranc-Le Chapus, dans le cadre du second Forum de l'environnement du lycée de la Mer, Jérôme Tropini, ex-accompagnateur de montagne dans les Alpes du Sud, a débarqué en Charente-Maritime en 2006. Sa reconversion l'a d'abord mené vers la distribution de chaudières à granulés avant de se lancer à partir de 2018 dans l'élevage de moutons landais.

Cinq ans plus tard, Jérôme Tropini, écologiste convaincu, démissionne de son poste pour se consacrer entièrement à sa nouvelle vie de « berger maritime », tel qu'il se surnomme. Son troupeau compte désormais une centaine de moutons. Exit les tondeuses qui polluent et tuent les insectes, ses moutons s'occupent de tout.

Dans un portrait que nous lui avons consacré au mois de juin, Jérôme Tropini évoquait l'intérêt de nombreuses institutions, de partenaires privés et des collectivités. Quelques moutons étaient alors installés dans une résidence de tourisme à Fouras, d'autres chez un saunier, pour entretenir les berges, ou encore dans les carrières de Crazannes. Marennes-Hiers-Brouage a maintenant décidé de faire appel à lui. C.C.M

Une choucroute géante pour affronter l'hiver

NIELLE-SUR-SEUDRE. Un collectif citoyen passe à l'heure germanique le 1^{er} février.



Une soirée gourmande pour fédérer les troupes. © DR

Poil à gratter de la vie municipale dans la commune voisine, le Collectif citoyen Saint-Just-Luzac, qui pourrait bientôt dévoiler ses ambitions électorales, va s'exiler

à Nielle-sur-Seudre le temps d'une soirée.

La salle Au Mitan des marais étant trop petite, c'est en effet dans la salle des fêtes nieullaise que la soirée "Choucroute et bière", animée par Rythmic, se tiendra le samedi 1^{er} février. Les gourmands sont attendus à partir de 19 h 30.

Ce collectif, qui n'attend pas moins de 200 personnes, compte sur cet événement pour se faire connaître. Des menus complets, boissons comprises, sont proposés pour 28 € ; 10 € pour les enfants. ■

Réservation le 25 janvier au plus tard, par téléphone (06 07 01 99 34 - 06 08 43 91 10) ou par mail (collectifcitoyenstjustluzac@gmail.com).

Un atelier sur la parentalité

MARENNES. Rendez-vous samedi 18 janvier à la médiathèque.

Le service Écolien poursuit la programmation de rencontres avec des intervenants qualifiés pour aider les parents à mieux comprendre leurs enfants. Linda (psychopédagogue) et Isabelle (psychologue) interviendront ainsi le samedi 18 janvier à la médiathèque. Rendez-vous à 10 heures pour partager un moment convivial autour d'un petit-déjeuner sucré/salé, puis à 10 h 30 pour l'atelier.

Au programme : parentalité et charge mentale, stress et anxiété. Comment les gérer ? Comment prendre du temps pour soi sans culpabiliser ? Les deux intervenantes tenteront de répondre à ces questions, et à bien d'autres, en vous proposant des exercices pratiques autour des thématiques. Notons qu'un service de garde d'enfants sera assuré par un animateur. Une deuxième session est prévue le samedi 25 janvier, à la même heure. ■



Un moment convivial pour répondre à toutes les questions sur la parentalité. DR